



Troubles dus à une affection du cerveau (troubles neuropsychologiques)

🕒 paru le 17/07/2020 • adapté au contexte belge francophone

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

Une lésion cérébrale ou une diminution de certaines activités du cerveau conduit à des troubles dits « neuropsychologiques ». Les difficultés sont d'ordre pratique, émotionnel et psychologique.

Les causes les plus fréquentes de troubles neuropsychologiques sont :

- une [hémorragie cérébrale](#) ou un [infarctus cérébral \(accident vasculaire cérébral ou AVC\)](#) ;
- un [traumatisme crânien](#), par exemple après un accident de la route ;
- une affection dégénérative du cerveau, telle que la [maladie d'Alzheimer](#) ou [la maladie de Parkinson](#) ;
- une [tumeur dans le cerveau](#) ;
- une [affection liée à l'alcool](#) ;
- une affection psychiatrique.

Comment les reconnaître ?

Il existe des symptômes généraux et des symptômes spécifiques.

Les symptômes généraux sont, par exemple, de la fatigue, une diminution de l'attention et de la concentration. Ils peuvent se produire quelle que soit la cause du trouble neuropsychologique.

Les symptômes spécifiques dépendent de la région du cerveau touchée et de la cause du trouble neuropsychologique.

- [Troubles de la parole \(aphasie\)](#) : difficultés à traiter, à formuler et à comprendre le langage parlé et écrit.
- Troubles de la lecture, du calcul et de l'écriture : souvent difficiles à évaluer, car les altérations de la vue, les capacités motrices et le niveau d'éducation peuvent également jouer un rôle.
- Difficultés à reconnaître et à interpréter les perceptions sensorielles (agnosie), même si ces organes fonctionnent normalement. Par exemple, la reconnaissance des images et des sons ou la perception des émotions sont plus difficiles.
- Difficultés de perception spatiale, telles que l'évaluation de la direction et de la distance.
- Difficultés à effectuer des mouvements conscients et volontaires. L'utilisation d'objets peut ainsi être difficile, par exemple manger avec un couteau et une fourchette. L'exécution de certains mouvements peut également être perturbée, comme ouvrir une porte ou saisir un objet.
- Troubles de la mémoire : ceux-ci peuvent varier d'une perte de mémoire partielle à totale. Ils peuvent se produire de manière soudaine ou s'aggraver progressivement.
- Troubles de l'attention : il peut être difficile de fixer son attention et de porter son attention sur plusieurs choses en même temps.
- Difficultés à remarquer un stimulus déterminé : la vue, l'ouïe ou la perception des sensations est perturbée dans

une partie bien définie du champ de perception. Il se peut ainsi qu'une personne ne voie pas un objet dans une certaine partie du champ de vision, qu'elle n'entende plus certains sons d'un côté ou qu'elle ne ressente plus certaines sensations, telles que la chaleur ou le froid, sur une zone déterminée de la peau.

- Affections des fonctions exécutives : il s'agit de troubles de la conversion de perceptions sensorielles (vue, ouïe, toucher, odorat, équilibre) en activités. Quelques exemples : difficultés à lire, à écrire, à [parler](#), à reconnaître des objets, à fixer son attention sur quelque chose, à effectuer des mouvements (surtout avec les mains), etc. Les problèmes rencontrés dépendent de l'endroit du problème dans le cerveau. Ainsi, la perte de contrôle du comportement et les changements d'émotions ou de personnalité se produisent principalement dans les affections touchant la partie avant du cerveau. Quant aux [difficultés à parler ou à comprendre le langage](#), elles sont principalement associées à des dommages dans la moitié droite du cerveau.

Comment le diagnostic est-il posé ?

Un examen neuropsychologique est réalisé : la personne doit effectuer un certain nombre de tests ou d'exercices. Des examens techniques complémentaires sont éventuellement programmés, tels qu'un scanner du cerveau.

L'objectif de ces examens est de poser un diagnostic correct et d'établir un programme de rééducation. D'autre part, il convient aussi souvent d'évaluer les possibilités : la personne peut-elle occuper un emploi, étudier, conduire une voiture, est-elle juridiquement capable de gérer de l'argent et/ou des biens, peut-elle vivre seule, peut-elle assumer la responsabilité liée à l'éducation des enfants, ... ?

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Déficits neuropsychologiques' \(2000\), mis à jour le 08.05.2017 et adapté au contexte belge le 20.01.2020 – ebpracticenet](#)